

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 78-0295/MEN concernant la commission consultative pour la réorganisation de l'enseignement

n° 78-0295/MEN

Ministère
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Date de publication
12 mars 1978

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1978

Date du numéro
10 avril 1978

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

Le Président de la République, chef du Gouvernement

Vu les lois constitutionnelles n°s 1 et 2 du 27 juin 197

Vu l'arrêté n° 76-2788SG/CG du 16 décembre 1976 portant création d'une commission consultative pour la réorganisation de l'enseignement

Sur proposition du ministre de l'Éducation nationale.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

de l'arrêté n° 76-2788/SG/CG du 16 décembre 1976 est annulé et remplacé par les dispositions suivantes modifiant seulement la composition de la dite commission : cette commission est présidée par le ministre de l'Éducation nationale. Elle comprend, outre

- le directeur de l'Éducation, vice-président deux députés désignés par l'Assemblée nationale, deux personnalités qualifiées désignées par le président de la République, sept fonctionnaires désignés par le ministre de l'Éducation nationale : Un inspecteur de l'enseignement primaire Un inspecteur de l'enseignement arabe Un conseiller pédagogique Un conseiller pédagogique d'arabe Un représentant de l'enseignement privé Un directeur d'école Un maître d'application Quatre représentants désignés par les associations des parents d'élèves, à raison de : Un pour l'enseignement du second degré Un pour l'enseignement technique Deux pour l'enseignement primaire Sept représentants du personnel enseignant du cadre nationale Un professeur du lycée Un professeur du collège d'enseignement secondaire Un professeur du collège d'enseignement technique Un instituteur principal Deux instituteurs Un professeur d'enseignement privé

Article 2

Le présent arrêté sera enregistré publié et exécuté partout où besoin sera.

P. le président de la République Et par ordre, le directeur de cabinet **Ismaël Guedi Hared**